

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2024

Prix meilleurs articles « accès à l'eau potable »

Contexte

La célébration de la journée Mondiale de l'Eau 2024 constitue une belle opportunité pour mettre en lumière le bilan et l'évolution de l'accès à l'eau au Sénégal. C'est dans ce cadre, que SEN'EAU en collaboration avec le Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA), souhaite impliquer les journalistes sénégalais dans la réalisation de reportages pertinents sur le thème central de « l'accès à l'eau potable » pour primer les meilleures productions réalisées en télévision, en radio, en presse écrite et en digital sur les sites d'information.

En effet, plus de trois années d'exercice, SEN'EAU a apporté son empreinte dans le secteur en matière de production et de distribution d'eau potable alors que l'Etat du Sénégal à travers la société de patrimoine la SONES a beaucoup investi dans les infrastructures notamment les ouvrages de production et de transport d'eau. Ces prix « meilleurs articles visent à faire le point sur la « réalité de l'accès à l'eau » de nos populations dans les zones urbaines et péri urbaines dans un contexte marqué par la réalisation de nouveaux ouvrages de production et de transport d'eau potable.

Ces prix « meilleurs articles » visent à récompenser les journalistes qui ont fait des productions qui reflètent la situation et les grandes évolutions de l'accès à l'eau des populations du périmètre affermé.

Le présent règlement vise à établir les conditions de participation, d'éligibilité et d'attribution du prix dans les différentes catégories retenues.

Objectif :

L'objectif principal du Prix « meilleurs articles » est de récompenser les meilleures productions journalistiques sur l'accès à l'eau qui auront le mieux contribué à une pratique du journalisme sensible au bien-être des populations.

Catégories :

Quatre catégories de Prix seront ouvertes aux candidats :

- ❖ **un Prix meilleur article en télévision** : récompensant la meilleure production télévision. Il est ouvert à tous les journalistes membre du Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA) ;
- ❖ **un Prix meilleur article en radio** : récompensant la meilleure production radio. Il est ouvert à tous les journalistes membre du Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA) ;

- ❖ **un Prix meilleur article en presse écrite** : récompensant la meilleure production en presse écrite. Il est ouvert à tous les journalistes du pays membre du Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA) ;
- ❖ **un Prix meilleur article en presse en ligne** : récompensant la meilleure production digitale. Il est ouvert à tous les journalistes membre du Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA) ;

Conditions générales de participation:

Les journalistes de toutes les catégories de médias (presse écrite, radio, télévision et presse en ligne) membres du Cadre de Réflexion et d'Action des Journalistes sur l'Hygiène, l'Eau et l'Assainissement du Sénégal (CRAJHEA).

Les productions concernées par le Prix « meilleurs articles » doivent avoir été réalisées et publiées ou diffusées dans les délais indiqués dans l'appel à candidature.

Critères d'éligibilité:

Toutes les productions doivent être soumises dans les délais fixés dans l'appel à candidature.

Elles doivent porter sur l'accès à l'eau.

Aucun journaliste ne peut être lauréat de deux (2) Prix ou plus.

Récompenses :

Quatre catégories seront primées. Il s'agit :

- a) du Prix « meilleur article en télévision » doté d'un ordinateur portable ;
- b) du Prix « meilleur article en radio » doté d'un ordinateur portable ;
- c) du Prix « meilleur article presse écrite » doté d'un ordinateur portable ;
- d) du Prix « meilleur article presse en ligne » doté d'un ordinateur portable.

Les lauréats seront annoncés lors d'une la cérémonie "CAFE PRESSE" qui sera organisée à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau dans les locaux de SEN'EAU.

Date Limite de Soumission:

Les journalistes sont invités à soumettre leurs candidatures (article) avant le 14 mars 2024 à 23h 59 mn date limite, à l'adresse email : crajheaseneegal@gmail.com ou du lien ci-dessous :

<https://docs.google.com/forms/d/1MIoB9DzxbZ13yegHRkk96a41wKQZx7nAsbYhfx21SQI/edit?chromeless=1>

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le **77 633 11 71** ou **77 446 01 24** ou **77 521 46 70**